



lafranceinsoumise21.fr - contact@lafranceinsoumise21.fr

Communiqué de presse – 9 février 2025

Mobilisation pour la défense de l'école publique

Les 4000 postes initialement supprimées dans le budget Barnier de l'Éducation nationale ont paraît-il été annulés par le gouvernement Bayrou.

Quoi qu'il en soit, ce sont 110 postes supprimés cette année dans notre académie dont 16 postes dans le premier degré et 18,5 postes dans le second degré en Côte d'Or. Cette nouvelle purge (1) se traduira à nouveau par des dizaines de fermetures. Les syndicats du premier degré rappellent qu'en 2024 la suppression de 27 postes (déjà) a entraîné la fermeture de 60 classes. Cette année, c'est d'ores et déjà plus de 160 classes qui vont être étudiées par l'administration dans le cadre d'une possible fermeture.

Après le blocage des écoles élémentaires Rolland Carraz et maternelle Paul Emile Victor à Longvic, ainsi que de l'école élémentaire Champollion à Dijon, l'intersyndicale de Côte d'Or appelle pour « défendre collectivement notre École publique » à faire grève et à se rassembler Lundi 10 février à 9h devant le collège Clos de Pouilly à Dijon.

Cette mobilisation fait écho à celle qui a lieu dans l'Yonne où plus de 300 personnes se sont réunies mercredi 5 février devant la DSDEN (2) représentant une trentaine d'écoles. Cela a payé puisque déjà une quarantaine de classes sur 65 ont été sauvées.

Les fermetures de classe ne sont pas une fatalité. L'avenir de nos enfants peut être préservé. La France Insoumise de Côte d'Or soutient donc les enseignants et leurs organisations syndicales, ainsi que les parents mobilisés. Elle appelle donc à être présents devant les écoles mobilisées ainsi que lundi 10 février au rassemblement.

La politique de Bayrou et son budget particulièrement austère doivent être combattus à l'Assemblée mais aussi partout où nous en constatons les conséquences !

1 – Nous rappelons que ces 4000 postes correspondaient à une « économie » de 50 millions d'euros. Bayrou a finalement réduit le budget de l'Éducation nationale de près de 200 millions d'euros. Ce tour de passe-passe a été une raison supplémentaire pour la FI de voter la censure jeudi dernier.

2 - Direction de services départementaux de l'Éducation nationale